## VENTES A L'ENCAN.

# Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

### Cette résidence en briques à trois étages, solide et bien construite

Connue comme le nouveau numéro municipal 126, rue Sud Remparts dans l'îlet borné par la Place Université ou (rue Dryades), les rues Canal et Avenue Tulane ou (rue Commune); l'imposante, attrayante et substantielle, et dans une localité désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession du Dr Marie Eugène Borjet.

No 57,948—Cour Civile de District, Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 allée Commerciale.—Il sera vendu le JEUDI, 9 février 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B en date et signé le 29e jour de décembre 1898 rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous seront vendues aux enchères publiques.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Place de l'Université (ou rue Dryades) les rues Canal et Commune (ou avenue Tulane). Ledit lot est désigné par le No 9 sur un plan fait par H. Moe h ussen, en date du 15 février 1846, déposé comme plan No 194 dans l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 2 1/8 pouces de face à la rue Remparts sur 117 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 10; 119 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8 et 23 pieds 2 1/8 pouces de largeur sur la ligne du fond ensemble avec l'usage d'une allée de 12 pieds de large dans le fond commun au dit lot et aux autres qui le bornent. Les améliorations consistent en une résidence en briques solidement construite, connue par le nouveau No municipal 216 rue Sud Remparts; belle localité pour résidence ou pour placement, et mérite l'attention sérieuse du spéculateur et de chercheur de résidence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur en deça et en plus du prix d'adjudication, et il devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—5 fév à date

# Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

### UN PLACEMENT DE CHOIX

### La Résidence en Briques à deux Etages.

No 921 rue Poeyfarre près Annonciation

In re Johanna Moragas et al vs Loretta Moragas et als.

No 18,794—Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, in re Johanna Moragas et al versus Loretta Moragas et als No 18,794 du dossier de ladite cour il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville nommé l'îlet No 121 borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher désigné comme lot No 3 sur un plan de Joseph Pillié, en date du 25 janvier 1841 et annexé à un acte de Félix Grima, en date du 25 janvier 1841 et mesurant 20 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue Poeyfarre par 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large courant de la rue Annonciation à larue Foucher commune au dit lot et autres; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant la résidence en briques à deux étages de choix et avec commodités, No 921 rue Poeyfarré près de toutes les commodités; bonne cour et allée commune dans le fond; en face des moulins à coton de Maginnis, près des marchés, églises et écoles, commandant de bons locataires.

Conditions:—Un tier ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 jour cent par an d'intérêt à partir de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par hypothèque et liens et privilège du vendeur sur ladite propriété avec la clause de 5 0/0 honoraires d'avocats en cas de foreclosure, pacte de non aliendo sans estimation et toutes autre clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses et transférer les polices aux porteurs des billets, d'assumer le paiement des taxes de 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication, le loyer devant revenir à l'acquéreur à partir de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant prendre la police d'assurance sur la propriété et en rembourser la prime pour le terme non expiré et payer les timbres du Revenu Internal des Etats-Unis dans l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.

21 janv—21 24 31 fév 7 14 21

## ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Serge Casimire.

George F. Vietor et als vs Frank Pursch et Jacob Kaskell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,949—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 6 février 1899, à 10:30 heures A. M, de la propriété ci-après décrite à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

2 1/2 pièces 6/4 Serge Casimire noir.
4 " " " bleu
2 " " " de fantaisie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour les plaignants.
26janv—26 27—fév 1 6

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de François Belmir ou Belmire ou Belaire.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,464—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification le compte présenté par Mme Emma Louis administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
25 janv—25 29—fév 3

**Succession de James McGovern.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 58,352—Division B—Attendu que Elizabeth McGovern a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datée dans la succession de feu James McGovern, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
26janv—fév 1 6

## VENTES A L'ENCAN.

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriétés Rémunératives

—DANS LES—

### Deuxième et Troisième Districts.

COIN

QUARTIER et PETERS, édifice en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par "JIM'S SALOON," les étages supérieurs ayant 9 chambres. En face de L'HOTEL DE LA MONNAIE et du Ferry du Troisième District, près du Marché Français et du dépôt du chemin de fer SOUTHERN PACIFIC. Comme placement d'argent il n'y a rien de supérieur. Loué à bail jusqu'au 30 juin 1902 à raison de $540 par an, payable $45 par mois.

COIN

DAUPHINE et PORT. Élégante bâtisse à un étage avec attic, à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 2701 et 2703 rue DAUPHINE, le No 2703 loué à $10 par mois, le coin occupé par les vendeurs.

Nos 3319, 3321, 3323, 3325

Rue REMPARTS, deux maisons à deux corps de logis chaque, loué chaque $16 par mois.

COTTAGE

Attenant à l'arrière des propriétés ci-dessus. Loué $5 par mois.

**Succession de Henry Bittern.**

No 5,391—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, 1er Mars 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au

New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 13 janvier 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters (autrefois Levée ou Chemin Public) Gallatin, Quartier et Hôpital, formant l'encoignure des rues Peters et Quartier et mesurant 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Peters, 26 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond 91 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Quartier et 84 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un édifice à trois étages en briques dont le rez-de-chaussée occupé par le Gem's Saloon, les étages supérieurs ayant 9 chambres, citerne, hydrant, latrines, etc. Vendu sujet au bail expirant le 20 juin 1902 à raison de $540 par an payable $45 par mois.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 254, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Port et St Ferdinand, mesurant 29 pieds 5 pouces 2 lignes face sur la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Port, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une très élégante bâtisse à un étage avec attic à deux corps de logis ayant quelques 6 chambres de chaque côté, citerne, latrines etc. connue sous les numéros municipaux 2701-2703 rue Dauphine. Le No 2703 est loué $10 par mois le No 2701 occupé par les vendeurs.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 360 borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, lequel lot est désigné par la lettre "C" sur un croquis d'Egnar Pillié, dénuté voyer de ville daté le 24 septembre 1898, d'après lequel croquis commençant à une distance de 117 pieds de l'encoignure de la rue Désiré, mesure 31 pieds 6 pouces face à la rue Remparts, 31 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, lequel lot est composé de la portion de face moins un morceau de 7 pieds 5 lignes du lot No 3 et 2 pieds 6 pouces du lot No 1. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage à deux corps de logis, ayant chaque 8 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois. Connue par les Nos municipaux 3323-3325 rue Remparts.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et lot que la précédente décrite propriété et la touchant au coté vers la rue Piété, et d'après le croquis ci-dessus mentionné, est désigné par la lettre "A" commençant à une distance de 149 pieds de l'encoignure Désiré mesure 50 pieds 3 pouces et 2 lignes face à la rue Remparts sur 30 pieds 1 pouce, 3 lignes sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, borné du côté de la rue Piété par une allée, 13 pieds de large commune au dit lot et autres lots.

Les améliarations consistent en une maison double ayant 8 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois, connue par les Nos 3319-3321, rue Remparts.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lot que la propriété précédemment décrite et la touchant dans le fond et après le même croquis ci-dessus mentionné ledit lot est désigné par la lettre "B" et mesure d'après ledit croquis 88 pieds 3 pouces de face à ladite allée commune de 13 pieds de large, la même mesure sur la ligne du fond, 29 pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Remparts touchant le lot "A" et 29 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée touchant une autre allée en commun, 20 pieds de large sur 60 pieds de profondeur face à l'allée de 13 pieds de largeur. Les améliorations comprennent un cottage avec 2 chambres et un cabinet, citerne, latrines, etc. Loué $5 par mois.

Termes et Conditions: Un tiers ou plus comptant, balance à un crédit de un ou à un et deux ans garanti par les billets des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, ou plus pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite et toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de ventes de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et de payer les timbres de l'Internal Revenue des Etats-Unis sur le prix de la vente et d'avoir droit aux loyers que de la date du passage de l'acte de vente et de payer les taxes de 1899 en sus du moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25jan—25—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

### GRAND COFFRE-FORT,

Construit Particulièrement pour les Affaires de PRÊTEUR SUR GAGES, Vitrines, Meubles de Bureaux, Etagères Vitrées.

**Automin Anglade et als vs William Anglade.**

No 57,140 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E".

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mardi, 31 Janvier 1899,

à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à l'encoignure Bourbon et Conti, en vertu d'un jugement rendu et signé le 15 décembre 1898 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

19 jan—19 25 29 31

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

### MOCHEREAU & ANDRIEU

### AGENT D'AFFAIRES,

918 rue Gravier.

## VENTES A L'ENCAN

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession du Dr John B. Vandergriff.**

Nos 57,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813 rue Commune,

Mercredi 8 février 1899

A MIDI,

il sera vendu à l'enchère publique à la salle de Vente du New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, par ordre de la dite Cour dans l'affaire ci-dessous datée le 2 janvier 1899—

UN LOT DE TERRE

avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues

Esplanade, Robertson, Villeré et Moreau,

mesurant 27 pieds 9 pouces, mesure française, face à la rue Robertson, sur 120 pieds de profondeur.

Termes.—Un tier ou plus comptant, la balance à un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt de leur date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles, l'acquéreur d'assumer les taxes de 1899, en sus de son enchère et de déposer dix pour cent avec l'encanteur. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P. aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—fev 5 8

# Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un îlet de choix dans le Sixième District. A l'encan, le 23 février 1899.

Mme Kate Clark et als vs Maxwell Smith et als.

No 56,231—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1899 et signé le 9 janvier 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain îlet de terre, désigné par le No 612 et situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Sud Robertson [anciennement Breslau], Freret [anciennement Long] Octavia et St Joseph, et mesurant 302 pieds 7 pouces de face sur chacune des rues Octavia et Joseph, et 270 pieds de face sur chacune des rues Sud Robertson et Freret et est subdivisé en 22 lots: étant désignés par les Nos 1 à 22 inclusivement. Lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Joseph et mesurent comme suit: lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, lot No 1 forme l'encoignure des rues Joseph et Freret. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue S Robertson par une profondeur de 151 pieds 2 1/2 pouces.

Lot No 12 forme l'encoignure des rues Octavia et S Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds; Lots Nos 13 à 21 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lot No 21 forme l'encoignure des rues Octavia et Freret. Lot No 22 mesure 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 151 pieds 2 1/2 pouces.

Conditions Comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication; faire un dépot comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer pour les actes de vente pardevant B. Ori, notaire.

22 jan—22 29—fev 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

### Quatre ilets de Terre

A ETRE VENDU SEPAREMENT

A l'Encan, 23 Février 1899.

Dans l'affaire de Don Fred Watts vs Nelson Piron et als.

No 57,341—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 29 décembre 1898 et signé le 5 janvier 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

1. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville désigné par le No 688 et borné par les rues Hancock et Tupelo, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Hancock et Tupelo et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

2. Un certain ilet de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné par le No 687 et borné par les rues Tupelo, Gordon, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Tupelo et Gordon et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

3. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 686 et borné par les rues Jordan, Benton, Robertson et Claiborne et mesurant 310 pieds de face sur chacune des rues Gordon et Benton et 312 pieds de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne.

4. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 683 et borné par les rues Benton, Adams, (maintenant Alabo) Robertson et Claiborne et mesurant 213 pieds de face sur chacune des rues Benton et Alabo, 65 pieds sur la rue Claiborne et 40 pieds sur la rue Robertson.

Conditions comptant — L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public.

22 jan—22 29 — fév 5 12 19 23

# E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

### Une Moitié de l'Intérêt Indivisé

Succession de Madison Harrison.

No 58,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 février 1899 à midi, les propriétés décrites ci-dessous à savoir.

Une moitié de l'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lequel dit lot est désigné par le No (3) trois de l'îlet No (16) dix-huit lequel est borné par les rues Peniston, Perrier, Général Taylor et Coliseum, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt voyer, le 8 septembre 1864. Une copie duquel est annexée à un acte passé dans l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville le 24 janvier 1866, le dit lot mesure trente et un (31) pieds de face sur la rue Perrier par cent pieds (100) dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur.
806, rue Pardido.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 21

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriétés Améliorées de Valeur du Deuxième District,

Connues comme les Nos 2418 et 2420 rue Orléans (Cottage double), et Nos 2421 et 2423 rue St-Pierre (Cottage double), et Nos 2413 et 2415 rue St-Pierre (Cottage simple et Hangar).

L. E. Rabouin vs Paul Broyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,141.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 810 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti. Lesdits lots sont désignés par les Nos Cinq, Six, Quinze, Seize et Dix-Sept. Le lot No Cinq mesurant vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie. Le lot No Six mesurant trente pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Les lots Nos Quinze et Dix-sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Le lot No Seize mesurant vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdits lots de terre et tous les droits, voies et privilèges là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère, le paiement du billet tiré et souscrit par le défendeur, Paul Broyard, à son propre ordre et par lui endossé pour la somme de trois cents dollars, daté le 27 mars 1893, et payable six mois après sa date avec intérêt au taux de huit pour cent par an date jusqu'au paiement et paraphé No Variétur pour identification avec un acte d'hypothèque, et lieu de vendeur, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 27 janvier 1893, (enregistré dans le Bureau des Hypothèques dans le livre 490, fol. 189.)

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
John St-Paul, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 1511, 1519, 1523 et 1525 rue Espagne, et Les Nos 2359, 2361 et 2363 rue Nord Robertson.

Peter Johnson vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58,127.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Washington (maintenant avenue St Roch), Espagne, St Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson, et Nord Claiborne, désignés par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Bougère, voyer, en date du 3 novembre 1835, et annexé à un acte pardevant Théodore Seghers, notaire, en date du 5 décembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de J. Purey en date du 18 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavillier, notaire, conformément auxquels dits plans lesdits lots mesurent comme suit:

Lots 19 et 20 mesurent chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Nord Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lots 5, 6 et 7 mesurent chacun trente-deux pieds sur l'avenue St Roch.

Lots 5 et 6 mesurent cent trente-cinq pieds de profondeur, et le lot No 7 mesure cent cinq pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant.
21 janv—21 22 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriétés Améliorées de Valeur,

Connues comme les Nos 1019 et 1023 rue Delachaise, entre les rues Magasins et Constance, et les Nos 2419 et 2421 et 2423 et 2425 rue Clara, entre les rues Première et Deuxième.

Frank T. Mayer vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,101—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Magasins et Constance; lesdits lots sont désignés par les numéros 21 et 22 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 125 pieds de profondeur.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 17 et 18 dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Clara, Willow et Première, et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 18 forme une des encoignures des rues Deuxième et Clara et mesure trente-trois pieds de face à la rue Deuxième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Clara, et le lot No 17, touchant au susdit lot, mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent vingt-six pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis H. Pillié, voyer, déposé dans le bureau de Michael Gernon, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant.
7 jan—7 13 20 27—fév 3 9.

**Succession de veuve J. B. Marmouget.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,148—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Baptiste Marmouget, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Henri Chispella, avocat de la succession.
20 jan—20 24 29

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1525 rue Erato, entre les rues St-Charles et Prytania.

Mme Louise Joyce, veuve de Matthew Joyce, vs Mme Marie T. Hepp, veuve de Walter Edward Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,096—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1899, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Clio, Prytania et l'avenue St-Charles, et désigné par la lettre B; ledit lot B commence à une distance de cent soixante-dix-huit (178) pieds neuf pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Prytania et Erato, et mesure, en mesure américaine, vingt-et un pieds neuf pouces de face à la rue Erato par une première profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante-neuf pieds neuf pouces et dix lignes; de là à l'extrémité de la ligne de profondeur, sur le côté vers la rue Prytania, ledit lot se ferme à quatorze pieds six pouces sur une ligne courant vers l'avenue St Charles et parallèle à la rue Erato; ensuite une deuxième profondeur de quarante-cinq pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et parallèle à la dite première ligne de profondeur la plus rapprochée de la rue Prytania; ensuite vingt-neuf pieds de large dans le fond sur une ligne courant vers l'avenue St Charles et parallèle à la rue Erato et maintenant à l'extrémité de la première ligne de profondeur sur le côté vers l'avenue St Charles et lequel le sépare du lot "A" le dit lot "B" se ferme à quatre pieds trois pouces sur une ligne courant vers la rue Prytania et parallèle à la rue Erato ensuite une seconde profondeur près de l'avenue St Charles de vingt-cinq pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et parallèle à la dite première ligne de profondeur vers l'avenue St-Charles, ensuite vingt-six pieds de largeur sur une ligne courant vers l'avenue St-Charles et parallèle à la rue Erato à un point d'intersection de ladite ligne de largeur de la prolongation de la ligne de profondeur du lot "A" sur le côté vers l'avenue St-Charles et ensuite le lot "B" à une troisième profondeur sur le côté vers l'avenue St-Charles de vingt pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et finissant au point où il joint l'extrémité vers l'avenue St-Charles de la susdite largeur dans le fond dudit lot "B."

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans
James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.
13 janv—13 14 20 27—fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme le No 3107 rue du Canal, entre les rues Lopez et Salcedo.

New South Building and Loan Association vs John McGuire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,076—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 422 lequel est borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Salcedo, désigné comme lot No 1 trois, et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent six pieds huit pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,
Benjamin Orr, avocat pour les plaignants.
20 janv—20 22 23 24 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 428 rue Première, entre les rues Rousseau et Levée.

Jacob L. Weil vs Mme Theresa O'Mara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans